

DÉLIBÉRATION N° 21/315

Séance du 13 juillet 2021

Approbation du renouvellement de la convention conclue avec l'Association de prévention du site de la Villette (APSV)

Vu le décret n° 2009-1491 du 3 décembre 2009 portant création de l'Établissement public du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie et notamment ses articles 8 et 9,

Vu le décret du 2 décembre 2020 portant nomination du président de l'Établissement public du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie, M. Bruno Maquart,

Le conseil d'administration de l'Établissement public du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie approuve le renouvellement de la convention conclue avec l'Association de prévention du site de la Villette (APSV).

Fait à Paris,
Le 13 juillet 2021

Le président du conseil d'administration



Bruno Maquart